



AESH : mobilisation unitaire le 4 novembre 2015

Des milliers de personnels Accompagnants les Elèves en situation de Handicap (AESH) se retrouvent ou vont se retrouver au chômage à l'issue de leurs 2 années de contrat CUI. Malgré le décret du 27 juin 2014, la situation de ces personnels ne s'est pas améliorée, la faute à un gouvernement qui n'a pas prévu le budget suffisant pour permettre l'application de son propre décret et donc l'embauche de ces personnels CUI comme CDD AESH.



PRECARITE. L'AFFAIRE DE TOUS !

En urgence, nous exigeons que le gouvernement débloque le budget nécessaire pour répondre aux besoins.

La situation des personnels en CDD/CDI AESH n'est guère mieux, elles/ils subissent encore une fois les restrictions budgétaires entraînant de fait une baisse de leur salaire...

ça suffit !

**Nous vous invitons à une mobilisation unitaire
mercredi 4 novembre 2015
avec rassemblements devant les IA-DASEN à 14h00.**

(Une audience avec l'inspecteur d'académie du Puy de Dôme est demandée)

Les organisations syndicales FERC-CGT, SUD-Education, FNEC-FP-FO, FAEN, FSU et UNSA éducation exigent l'ouverture de discussions pour leur intégration dans un corps de la Fonction publique. Dans l'urgence, elles exigent le déblocage des budgets nécessaires pour permettre l'embauche suffisante de personnels en CDD et CDI AESH, en particulier pour que les personnels actuellement en CUI puisse devenir AESH.

Nous revendiquons :

- La titularisation de tous les salariés, quel que soit le contrat, sans condition de concours ni de nationalité et avec une formation adaptée ;
- La création d'un nouveau métier sous statut de la fonction publique répondant aux missions d'AESH ;
- Un service à temps complet qui intègre les périodes de réunion de synthèse des équipes de suivi de scolarité, de concertation avec les enseignants, de préparation...
- Un service sans annualisation du temps de travail au prétexte de vacances d'élèves durant les périodes de vacances scolaires.
- Une véritable formation débouchant sur un diplôme de niveau bac minimum (niveau IV).

Pour le faire savoir :

**RASSEMBLONS-NOUS UNITAIREMENT
DEVANT LES INSPECTIONS ACADEMIQUES**

Mercredi 4 novembre

14H00

- **Pour le 63 : IA – Cité Administrative - Rue Pelissier à Clermont-Fd**